ÄRZTINNEN UND ÄRZTE FÜR UMWELTSCHUTZ
MEDECINS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT
MEDICI PER L'AMBIENTE

Communiqué de presse

des Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), le 15 décembre 2025

Nouvelles directives de stérilisation pour les instruments médicaux :

On risque d'aboutir à une cascade de produits jetables

Les médecins réalisent quotidiennement des petites interventions chirurgicales dans leur cabinet médical ou chez le spécialiste établi. Désormais, des directives supplémentaires constituent une menace : elles remettent en question le traitement des produits médicaux et favorisent les instruments jetables. Les Médecins en faveur de l'Environnement (MfE) refusent cela.

Actuellement, une adaptation (version de juin 2025) des « Bonnes pratiques suisses de retraitement des dispositifs médicaux dans les établissements de soins ambulatoires » (BPR ambulatoire) est en consultation. L'Association des pharmaciens cantonaux APC et Swissmedic y exigent des mesures à peine réalisables dans les cabinets existants. Si ces directives devaient être introduites, de nombreux cabinets médicaux passeraient aux instruments jetables.

Aucun risque accru avec les standards valables jusqu'ici

Aucun élément probant n'atteste scientifiquement que ni la salle de stérilisation séparée, exigée dans les nouvelles BPR ambulatoire, ni un passage aux instruments à usage unique ne conduisent à une amélioration mesurable de l'hygiène. En revanche, elles entraînent des nouveaux problèmes :

- Dans des cas isolés, des interventions de routine ont déjà dû être annulées au dernier moment car des articles jetables n'étaient pas disponibles et des instruments de remplacement faisaient défaut. Si des pandémies, des conflits commerciaux ou des guerres interrompent plus longtemps les chaînes d'approvisionnement, des opérations ambulatoires et même des interventions d'urgence pourraient ne plus être possibles. Cela menace la sécurité des soins.
- Davantage d'instruments à usage unique dans les cabinets médicaux est synonyme de montagnes de déchets encore plus grandes. Cela serait une régression écologique.
- Perte de compétence : la stérilisation et le traitement des instruments médicaux exigent du savoir-faire. Ce dernier pourrait disparaître, ce qui, notamment, en cas de pénurie, peut mettre la sécurité des patients et patientes en péril.

Médecins en faveur de l'Environnement (MfE) Case postale 620 4019 Bâle 061 322 49 49 CP 40-19771-2
info@aefu.ch www.aefu.ch www.facebook.com/aefu.ch www.linkedin.com/company/aefu

- Un passage aux instruments à usage unique engendre des coûts supplémentaires sans présenter un avantage attesté pour la sécurité des patients et des patientes.

Aucun bénéfice, nombre d'inconvénients et absence d'évidence ?

Les standards d'hygiène en vigueur agissent bien. Les événements infectieux sont rares. La plupart du temps, ils sont imputables à des négligences et non au système ou à l'organisation de traitement des instruments.

Pour des soins ambulatoires durables et sûrs

L'exigence de politique de santé des Médecins en faveur de l'Environnement (MfE) va dans le même sens que One Health (Une seule santé) : aucune contrainte démesurée et aucune obligation de facto de recourir aux instruments jetables lors d'interventions de routine dans les cabinets médicaux. Les MfE veulent plutôt consolider et favoriser les possibilités écologiques des soins primaires ambulatoires. La santé des personnes et de l'environnement ne doit pas être menacée sur la base de peurs non prouvées. C'est pourquoi, les MfE exigent, dans leur prise de position, que le présent projet des BPR ambulatoire soit révisé.

Informations de fond :

Nouvelles directives de stérilisation : risques environnementaux à défaut de bénéfices pour les patients et patientes (Oekoskop 4/12, extrait, en allemand)

Contact :

Katrin Baumann Conzett, dr. en médecine, directoire des MfE	078 675 32 81
Dr Martin Forter, directeur des MfE	061 691 55 83